

DESSINONS L'Orée de la Forêt



1^{er} juillet 2023 - Saint-Sulpice-la-Forêt

ATELIER PARTICIPATIF SUR LE PROJET L'ORÉE DE LA FORÊT

Compte-rendu





Le 1^{er} juillet 2023, la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt a organisé un atelier participatif sur la journée, portant sur l'aménagement du centre-bourg de la commune.

Les objectifs de cette rencontre :

- Partager le projet porté par les équipes politiques et l'état d'avancement du travail de l'équipe sur le centre-bourg et ses contraintes.
- Partager les enjeux écologiques en lien avec le projet.
- Recueillir l'avis et les propositions des habitant-e-s sur un certain nombre de sujets : usages des espaces publics, circulation et mobilité, espaces paysagers, usages de la salle polyvalente, dynamiques associatives et économiques.
- Poursuivre la dynamique d'engagement citoyen et d'expression habitante autour du projet d'aménagement du centre-bourg et de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) « L'Orée de la Forêt ».

L'ATELIER EN BREF

→ **La date et lieu de rencontre** : samedi 1^{er} juillet 2023, de 10h à 15h30, dans la salle polyvalente de Saint-Sulpice-la-Forêt (le matin) et sur la place René-Mathieu Cuisinier (l'après-midi).

→ **Les participant-e-s** : en tout, une vingtaine de participant-e-s, habitant-e-s et élu-e-s, ont participé aux différentes activités proposées au cours de la journée.

→ **Le déroulé en bref** :

- La matinée est consacrée à un **atelier participatif** avec l'équipe-projet en charge de dessiner le futur centre-bourg de Saint-Sulpice-la-Forêt, portant sur les envies et propositions des habitant-e-s pour ce centre-bourg.
- L'après-midi est consacrée à **3 chantiers participatifs thématiques** :
 1. Chantier participatif Terre crue, avec Thomas Anfray, enduiseur terre crue, afin d'embellir la maison donnant sur la place René-Mathieu Cuisinier.
 2. Chantier participatif autour des aménagements et usages de la place haute & place basse du centre-bourg.
 3. Chantier participatif autour des espaces paysagers et de la place du végétal sur le centre-bourg.



Introduction de l'atelier

→ Souvenirs de la place du centre-bourg :

Pour ouvrir l'atelier, les participant-e-s ont été invité-e-s à raconter un souvenir marquant, un ressenti sur la place du centre-bourg de Saint-Sulpice-la-Forêt.

Voici quelques-uns des souvenirs racontés :

« Le lever de soleil sur la forêt, qu'on peut voir depuis la place, le matin en amenant les enfants à l'école. »

« La fête de la musique en cœur de bourg, qui est un moment où tout le monde se retrouve sur la place. »

« Le festival des En-chantez : tout le monde chantait sur la place ! »

« Lorsque je suis arrivé à Saint-Sulpice-la-Forêt, j'ai eu un coup de cœur sur cette place : j'y ai retrouvé l'ambiance du village où j'ai grandi. »

« Sur cette place très végétale, la forêt arrive jusque dans le centre-ville. »

« Le rendez-vous régulier du marché le vendredi soir. J'y vais, je sais que je vais voir du monde et discuter, rencontrer des personnes que je connais. »



« Les vendredis soir, jour de marché, sur la place : on s'interpelle d'un bout à l'autre de la place, les enfants courent... C'est rare, il faut préserver cette singularité sur le cœur de bourg. »

« Le cœur de bourg pour moi est lié à toutes les festivités organisées à St-Sulpice la forêt : concert, fête de la musique, fête de famille à la salle polyvalente... »

« Mon premier souvenir c'est l'accueil des nouveaux arrivants sur la place, un moment très fort avec toutes les générations qui se mélangent, et un accueil très chaleureux. »

→ Les prises de parole et éléments de présentation :

Avant d'amorcer les échanges, l'équipe-projet pose le cadre du projet : dans quel cadre s'inscrit le projet ? Quelles en sont les grandes lignes ? Où en sommes-nous ?

- **Rappel du cadre par Annaïg Pinçon, adjointe au maire déléguée à l'urbanisme et au patrimoine.**
 - Le projet d'aménagement du centre-bourg s'inscrit dans un cadre d'ensemble, à l'échelle nationale, à l'échelle du pays de Rennes et des contraintes locales liés à l'intercommunalité.
 - Au niveau national, de nouvelles réglementations sont liées au dérèglement climatique : on ne peut plus construire la ville comme avant. Il y a une nouvelle contrainte : la ZAN (Zone Artificialisation Nette), qui vise à réduire de 50% notre consommation d'espaces. Cela impose de construire dans des espaces déjà urbanisés, donc à densifier.
 - Au niveau du pays de Rennes : le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) impose un nombre de 30 logements par hectare, afin que chaque commune participe à loger les habitant-e-s.
 - Au niveau de l'intercommunalité de Rennes métropole, le projet s'inscrit dans le PLH (Plan local d'habitat), qui vise également à répondre à la demande de logements. L'objectif fixé pour la commune au sein du futur PLH est de créer 17 logements par an.
 - Le projet d'aménagement du centre-bourg s'inscrit au sein du projet de ZAC (Zone d'aménagement concerté) « L'orée de la forêt ».
 - Le projet de ZAC est né du travail initié en 2016, à l'arrivée de l'équipe municipale dans son premier mandat : dès le lancement du projet, les habitant-e-s ont été associé au projet (40 ateliers, rencontres, balades organisés).
 - Le projet de ZAC arrive dans une nouvelle étape : à la fin de l'année, le dossier de réalisation de la ZAC sera déposé figeant un certain nombre d'éléments (programme d'équipements publics à réaliser, programme global des constructions avec leur localisation, la nature ou la destination des constructions, modalités de financement.)
 - A noter : l'aménagement de la place du centre-bourg est également lauréat d'un appel à projet national, France 2030, ce qui permet d'engager le travail sur la place plus tôt. La ville a été lauréate du projet, via notamment la dimension participative et écologique du projet.
 - Les intentions pour le centre-bourg :
 - Concevoir une place de village adaptée à la topographie, avec une logique de place haute et une place basse.
 - Créer de nouveaux logements, conçus avec des matériaux biosourcés dont la terre crue.
 - Restaurer les bâtiments en terre, les mettre en valeur pour valoriser le patrimoine de la commune.
 - Repenser la circulation sur la rue de la grange, afin d'apaiser les déplacements et de créer une vie autour de la place de village.
 - Redéfinir les usages et les fonctions de la salle polyvalente et de ses abords.



- Accueillir de nouvelles activités et usages en rez-de-chaussée des programmes immobiliers neufs.
 - Adapter les aménagements aux enjeux climatiques (végétalisation, perméabilité des matériaux, gestion de l'eau...).
 - Offrir des stationnements mutualisés en fonction des besoins (logements, équipements, services, commerces...).
- **Les scénarios d'aménagement du centre-ville par Johanne Guichard-Floc'h.**
 - La question du relief : il y a plusieurs composantes sur cette place : prairie, parking, rampe, chemin... Une des clés pour se projeter sur cette place c'est de comprendre le relief, la topographie, avec une logique place haute / place basse.
 - Une place haute / place basse reliée : l'idée serait de créer un parcours doux et adapté, accessible à tou-te-s pour relier ces deux places. Un cheminement serait dédié pour les personnes à mobilité réduite, et des gradins (type théâtre de verdure par exemple) relieraient la place.
 - La place du stationnement : tout l'enjeu est de prévoir suffisamment de stationnement pour les futur-e-s habitant-e-s et pour l'accès aux services, tout en permettant d'autres usages sur la place, de la polyvalence.
 - La requalification de la salle polyvalente : l'idée est de repenser cette salle, autour de laquelle s'organiserait la place haute.

Les projections : ci-dessous les propositions à ce stade déclinées en 3 scénarios, avec en rose les parcelles projetées pour du logement, avec des activités en rez-de-chaussée.



LES INTENTIONS POUR LE SITE :

- ▶ Concevoir une place de village adaptée à la topographie, avec une logique de place haute et une place basse.
- ▶ Créer de nouveaux logements, conçus avec des matériaux biosourcés dont la terre crue.
- ▶ Restaurer les bâtiments en terre, les mettre en valeur pour valoriser le patrimoine de la commune.
- ▶ Repenser la circulation sur la rue de la grange, afin d'apaiser les déplacements et de créer une vie autour de la place de village.
- ▶ Redéfinir les usages et les fonctions de la salle polyvalente et de ses abords.
- ▶ Accueillir de nouvelles activités et usages en rez-de-chaussée des programmes immobiliers neufs.
- ▶ Adapter les aménagements aux enjeux climatiques (végétalisation, perméabilité des matériaux, gestion de l'eau...).
- ▶ Offrir des stationnements mutualisés en fonction des besoins (logements, équipements, services, commerces...).

LES INVARIANTS :

Transitions

- ▶ Penser l'aménagement de la place dans un principe de transition sociale, transition écologique et politique.
- ▶ Accompagner la transformation des habitudes de consommation et de mobilité.

Biodiversité et rapport au vivant

- ▶ Un aménagement qui préserve les arbres et enrichit la biodiversité.
- ▶ Une perméabilité des sols pour gérer l'infiltration de l'eau.
- ▶ Une place nourricière (marché, verger...).

Déplacements et stationnement

- ▶ Apaiser la rue de la grange en réduisant la circulation.
- ▶ Permettre l'accessibilité et les déplacements de tous en privilégiant les modes actifs (marche, vélo, trottinette...) et les transports en commun (réseau Star et Breizh Go).
- ▶ Définir les principes de déplacements en fonction des usages en prenant en compte la sécurité, les modes de vie et l'environnement.
- ▶ Limiter la place de la voiture dans le cœur de bourg et à l'arrière de la salle polyvalente en intégrant les stationnements dans le paysage.

Patrimoine

- ▶ Valoriser le patrimoine bâti en terre du cœur de bourg en le rénovant.
- ▶ Construire en s'inspirant de ce patrimoine (gabarit, matériaux, mode constructif...).

Eco-matériaux/ matériaux bio-sourcé

- ▶ Des constructions respectueuses de l'environnement (bas carbone) utilisant des matériaux biosourcés.
- ▶ L'usage de la terre porteuse comme mode constructif.

Économie Sociale et Solidaire et commerces

- ▶ Penser les usages et le développement commercial de la place en s'appuyant sur l'existant et en proposant une approche complémentaire entre des commerces basés sur l'ESS et des commerces plus traditionnels.
- ▶ Interroger les usages des habitants afin de proposer une offre commerciale qui répondent aux problématiques et aux centres d'intérêt des habitants.

Coopérations citoyennes et vivre ensemble

- ▶ Aménager la place afin qu'elle puisse susciter la coopération citoyenne et le vivre ensemble à Saint-Sulpice-la-Forêt.



CONTRIBUTIONS DE L'ATELIER PARTICIPATIF

La matinée était consacrée à un atelier participatif sur des thématiques-clés pour l'aménagement du centre-bourg, avec des questions pour guider les échanges. En petits groupes animés par Anime et Tisse et SCOPIC, les participant-e-s ont échangé sur l'ensemble des thématiques. La synthèse ci-dessous reprend les échanges entre habitant-e-s par thématique.

LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES ET ASSOCIATIVES

De nouveaux services et dynamiques sur le centre-bourg :

- Un groupe propose de créer un accueil pour les voyageur-euse-s (randonneur-euse-s, scouts, etc) dans le cœur de bourg, avec des conditions d'accueil simple (salle dans laquelle poser son matelas).
- Les équipes doivent être attentives à livrer des bâtiments qui puissent accueillir une certaine diversité d'acteurs économiques : une boulangerie nécessite un four à pain, un restaurant nécessite des conduits d'évacuation.
- Dans les commerces souhaités : une boulangerie !
- Point d'attention : les nouveaux commerces à arriver doivent être pensés par rapport au devenir du Guibra qui à lui seul répond aujourd'hui à plusieurs fonctions - bar, dépôt de pain, épicerie, restaurant, etc.

LES USAGES DE LA SALLE POLYVALENTE

Une « vraie » salle de spectacle :

- Il est nécessaire d'agrandir la salle polyvalente, afin de recevoir plus de personnes. En effet, aujourd'hui la salle de spectacle n'est pas optimale. Les habitant-e-s aimeraient une vraie salle de spectacle en cœur de bourg, avec par exemple des sièges rétractables, une salle modulable selon les spectacles organisés.

Une salle « polyvalente » :

- La salle est aujourd'hui la cantine, la salle des fêtes, la salle de spectacle, etc. > continuer demain à garder cette polyvalence, et aller encore plus loin dans cette polyvalence notamment par la programmation des activités et par la modularité du lieu.
- Pour accueillir différentes activités et jouer avec l'espace, il serait intéressant d'avoir plus de petits espaces/salles que ce qui existent aujourd'hui.

Une salle lumineuse, insonorisée et moderne :

- La salle polyvalente est un peu « vieillissante ». Il est souhaité dans le cadre de sa réhabilitation qu'elle soit plus lumineuse, plus moderne, plus belle.
- Dans cette nouvelle salle, les organisateurs pourront jouer avec l'espace (le couper, l'aménager différemment) via la modularité de l'espace.
- Une salle bien insonorisée : la question du son dans la salle est primordiale (dans la salle et à l'extérieur de la salle).

Une salle de location :

- La salle doit conserver son usage de location pour des événements privés (mariage, anniversaire, etc) et pour des événements collectifs. Pour cela, il est nécessaire de garder une cuisine dans la salle.



- Un groupe propose que la priorité soit donnée aux associations locales de Saint-Sulpice-la-Forêt (comme c'est le cas actuellement).

Des usages écologiques :

- Un groupe propose d'installer un récupérateur d'eau de pluie sur la salle polyvalente.

Questionnements sur les bâtiments alentour :

- Sur certains scénarios, l'agencement avec les bâtiments construits autour de la salle interroge les participant-e-s : est-ce que la vue et la luminosité de la salle sera conservée ? Les participant-e-s souhaitent que cela soit le cas.

Des perspectives à conforter / des extensions à imaginer :

- Valoriser le point de vue vers le paysage lointain Est depuis l'accès à l'étage
- Extensions terrasses sur l'extérieur au Nord ou au Sud.

PLACE HAUTE, PLACE BASSE

- Un cheminement végétalisé : en dehors du cheminement PMR, les participant-e-s proposent un escalier doux, entouré de végétation, type coteaux par exemple.
- L'idée d'un gradin émerge pour organiser du théâtre en extérieur, des spectacles.
- Une place haute et basse qui ne soit pas forcément « minérale » : est-ce possible d'imaginer par exemple d'autres formes pour désimperméabiliser les sols ?
- Créer une véritable place de village : aujourd'hui vaste parking qui mute quelque fois en autre chose pour les temps festifs, mais pas de place de village en tant que tel.
- L'importance de la perspective : les participant-e-s demandent que l'aménagement prenne soin des perspectives de la place : « avoir des troués dans l'espace », « continuer à avoir quelques perspectives malgré l'arrivée de nouveaux bâtis », « ne pas refermer tout l'espace ».
- La question de la place du marché : en haut ou en place basse ?

LA PLACE DES CIRCULATIONS ET MOBILITE

Des parkings végétalisés :

- L'espace de stationnement projeté près de la salle polyvalente sera très visible depuis les habitations et depuis la salle : un groupe propose de recouvrir ce parking par une pergola végétalisée avec de la vigne, des glycines, du jasmin étoilé... afin de créer de l'ombre et de rendre l'espace plus agréable pour les proches riverains, tout en laissant passer l'eau.

Apaisement & accessibilité :

- Les participant-e-s souhaitent un apaisement de la rue, en réduisant la vitesse des voitures à 20 km/h et en favorisant la circulation des vélos et piétons.
- Un groupe note qu'il faut que le cœur de bourg reste accessible aux non-habitant-e-s, notamment les personnes à mobilité réduite, il faut donc que les voitures puissent passer, en réduisant et en apaisant le flux.
- Affirmer les liaisons et continuités à travers la place haute et basse jusqu'à l'école.

La gestion de la contrainte :



- Certains habitant-e-s seront dans tous les cas en désaccord avec une place moindre de la voiture dans le centre-bourg, mais c'est un invariant. Il est précisé que lorsque la ville a contraint l'espace, en empêchant aux habitant-e-s de se garer à un endroit, ils.elles ont changé leurs habitudes. La contrainte entraîne un changement de comportement, d'habitude. Il faut par contre que cette contrainte soit expliquée (le souhait d'apaiser et sécuriser le cœur de ville, le souhait d'avoir plus de place dans l'espace public, etc.)

LA PLACE DU VÉGÉTAL ET DE LA BIODIVERSITÉ

Une priorité pour le projet :

- Les participant-e-s soulignent que la place du végétal est essentielle pour elles et eux : le maintien du végétal et la place accrue de la nature doivent être des point-clés du projet, pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux.

Les caractéristiques de ce végétal :

- Les participant-e-s soulignent le besoin d'avoir une variété d'espèces : les arbres caducs qui perdent leur feuille (marque le changement de saison, rythme l'année), et ceux qui ne les perdent pas.
- Est attendu que les paysagistes privilégient des espèces qui s'acclimatent au mieux au dérèglement climatique.

La place de l'eau :

- Le ruissellement de l'eau doit être visible dans le cœur de bourg : le groupe propose de rendre visible le cheminement de l'eau de pluie grâce à la pente, via des noues végétalisées par exemple, pour remplacer le système de canalisations enterrées.
- Il faut cependant faire attention à l'accessibilité : une participante cite l'exemple de Beauregard à Rennes, où le cheminement de l'eau pose un problème de sécurité pour les usagers, qui glissent régulièrement.

La ville gourmande :

- Le groupe propose d'intégrer aux projets des essences nourricières, comme des framboisiers, cassis, ou encore des petits fruits à coque.
- Un point de vigilance à prendre en compte : choisir des essences qui seront adaptées au contexte climatique à long terme, et économes en eau.



CONTRIBUTIONS DES CHANTIERS PARTICIPATIFS

L'après-midi est consacrée aux chantiers participatifs :

1. Chantier participatif Terre crue.
2. Chantier participatif autour des aménagements et usages de la place haute & place basse du centre-bourg : travail sur un support de contribution.
3. Chantier participatif autour des espaces paysagers et de la place du végétal sur le centre-bourg : travail sur un plan dessiné du cœur de bourg.

Ces deux derniers chantiers ont permis d'approfondir en petits groupes des thématiques abordées lors de l'atelier participatif.

LES ESPACES PAYSAGERS ET LA PLACE DU VEGETAL

Le support annoté et dessiné par les participant-e-s :



Le cheminement de l'eau :



- Les participant-e-s aimeraient que le cheminement de l'eau de pluie soit matérialisé, avec des noues, des ponts végétalisés, où l'eau serait visible par endroits et cachées dans d'autres (comme cela se fait beaucoup en Angleterre).
- Cela serait intéressant pour sensibiliser les usager-ère-s, car cela permet de se rendre compte de comment l'eau circule. Mais aussi en termes de biodiversité : cela favoriserait l'implantation d'une faune spécifique (tritons et grenouilles par exemple).
- Le cheminement pourrait partir de la gouttière de la salle polyvalente, et suivre la rampe de la place, cheminer sur la place et former une mare avec une noue végétalisée, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la prairie.

Le théâtre de verdure :

- Le groupe propose la création d'un théâtre de verdure entre la place haute et la place basse, qui serait un véritable lieu de rassemblement, de repos (pour manger après le marché par exemple), mais aussi d'animations et de spectacle.
- Il serait intéressant que ce théâtre de verdure soit en partie ombragé grâce aux arbres de la place.

La place du marché :

- Le groupe s'interroge sur l'emplacement du marché, aujourd'hui sur la place haute. Les participant-e-s trouvent pertinent d'implanter le marché sur le bas de la place, plus proche de la rue donc plus complexe à végétaliser, en faisant de cet espace un vrai espace de commerces et services (en rez-de-chaussée).
- Des haies pourraient être plantées autour du marché, par exemple à l'entrée de la place, pour végétaliser cet espace. Il faut cependant réfléchir à la place des stationnements, nécessaire pour les commerçant-e-s du marché.

Terrasse & pergolas végétalisées :

- Le groupe reprend l'idée d'une pergola végétalisée sur le parking proche de la salle polyvalente.
- Les participant-e-s proposent également la création d'une terrasse végétalisée sur l'avant de la salle (avec des plantes grimpantes comme des kiwis). Cette place devra également être végétalisées. Avec un point d'attention : aujourd'hui cet espace est très exposé l'été et très sombre l'hiver.

La gestion des espaces verts :

- Le groupe s'interroge sur l'entretien des futurs espaces : il faut que les services de la ville aient les ressources pour entretenir les espaces (avec éventuellement des associations en complément). Il faut privilégier des essences végétales qui nécessitent peu d'entretien, comme des « haies en port libre » (arbousier par exemple).
- Les participant-e-s appuient sur la nécessité de végétaliser avec plusieurs strates végétales : arbres, arbustes, strate herbacée... afin de favoriser la biodiversité. Une gestion différenciée des espaces serait également pertinente.

LA PLACE HAUTE ET LA PLACE BASSE

Pour ce chantier, les participant-e-s découvrent plusieurs images inspirantes. Celles qui sont choisies par le groupe sont les suivantes.



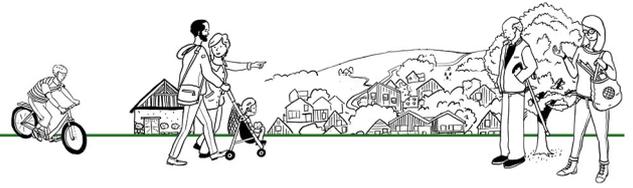
- L'ambiance d'une place haute, place basse qui donne une part belle au végétal.
- L'aspect « place » de village : avec les petites tables ou terrasses, de grands arbres type platane, une fontaine.
- L'ambiance festive et joviale
- Le type de mobilier : du bois, des jeux qui peuvent se déplacer, des transat et hamacs...

L'ambiance souhaitée sur le cœur de bourg :

- Les participant-e-s aimeraient que le cœur de bourg soit propice à la rencontre, par les lieux / commerces à venir et par l'aménagement de l'espace public favorisant la rencontre et la possibilité de se retrouver autour de tables, de bancs, de gradins enherbés.
- Ambiance souhaitée : un cœur de bourg chaleureux, vivant, animé.
- La sécurisation de la place : que mettons-nous en place pour que l'espace soit sécurisé/sécurisant pour les enfants ? Certain-e rêve d'une place à l'espagnole où on peut laisser facilement les enfants jouer et courir, car on a un œil sur eux / tout est à porter de vue.

Le mobilier :

- Les participant-e-s aimeraient que les mobiliers et aménagements du cœur de bourg s'intègrent bien avec la place du végétal et des bâtis existants et à venir : mobiliser en bois, jeux ludiques, petits transats, hamacs en hauteur ?
- L'idée est d'avoir quelque chose d'assez simple, pour répondre à plusieurs usages : jouer (table de ping-pong...), manger et prendre un verre, se reposer.



La circulation :

- Le groupe a noté le fait que la rue de la Grange serait plus apaisée demain, et que la circulation se fera seulement en sens unique. Pour intégrer le Guibra et les maisons de cette rue avec le reste de la place, il est proposé : d'avoir une remise à niveau entre la rue et la place, et d'avoir un revêtement spécifique pour signaler au grand public quand il traverse la rue de la grange qu'il arrive justement dans le bourg (sur une portion de la route).
- S'ouvrir la possibilité de fermer occasionnellement complètement la rue de la Grange (exemple : à la belle saison, en soirée, pour un événement particulier..)

Les cheminements :

- Il est souhaité que l'on se repère plus facilement à St Sulpice la forêt avec une signalétique adaptée donnant à voir les commerces et les activités à venir, les chemins de randonnée également.
- Également au quotidien, réussir à faire que les enfants ou les parents traversent plus la place : du Guibra à l'école par exemple sans passer par la rue de la Grange.

Révéler l'espace / traverser les lieux :

- Aujourd'hui décalage fort entre la place basse et la salle polyvalente : plusieurs personnes ne s'aventurent pas à l'arrière de la salle polyvalente car l'espace est trop grand, peu occupé. Il serait intéressant d'imaginer demain que, dans les commerces qui arrivent, tout ne se concentre pas sur la place basse pour justement faciliter le lien entre les deux et les connexions. Est-ce envisageable ?
- De plus pour faciliter le fait de « s'engager » plus facilement du côté de la place haute demain, l'aménagement doit être stratégique pour donner envie d'y aller : traitement de l'espace, cheminement, connexion entre les deux pour « oser aller à l'arrière ».